



Informations aux commerces et entreprises sur le territoire de #Woluwe1150

1. Covid19.

Le Conseil National de Sécurité élargi aux Ministres-présidents s'est réuni ce 23 juillet afin d'une part, de faire le point sur la situation sanitaire et d'autre part, de prendre les mesures qui s'imposent au vu de cette situation.

Compte tenu des indicateurs épidémiologiques, il a été décidé de ne pas activer la phase 5 du déconfinement. Le CNS a pris une série de mesures qui seront d'application sur l'ensemble du territoire dès ce samedi 25 juillet.

- En plus des obligations déjà en vigueur, le port du masque sera aussi obligatoire :
 - dans les marchés, brocantes et fêtes foraines ;
 - dans les rues commerçantes et tout endroit privé ou public à forte fréquentation tels que définis par les autorités locales ;
 - dans l'ensemble des bâtiments publics pour les parties accessibles au public ;
 - dans les établissements de l'HoReCa, sauf quand les personnes sont assises à leur table.

Le port du masque reste fortement recommandé dans tous les autres cas, d'autant plus dans les situations où les distances de sécurité ne pourraient pas être respectées.

- L'heure de fermeture des magasins de nuit sera avancée à 22 heures ;
- Il sera également demandé aux clients de l'Horeca de laisser un moyen de contact à l'établissement pour pouvoir être rapidement prévenus en cas de foyer épidémiologique. Ces informations seront supprimées après 14 jours et ne pourront pas être utilisées à d'autres fins que le contrôle de l'épidémie.

Dans ce [lien](#) vous pouvez trouver un modèle de formulaire créé par le SFP Economie.

De manière générale, il a été décidé que les contrôles seront renforcés.

La situation épidémiologique étant disparate entre les différentes communes du pays, les autorités locales ont un rôle prépondérant à jouer.

De manière générale, il a été décidé que les contrôles seront renforcés.

La situation épidémiologique étant disparate entre les différentes communes du pays, les autorités locales ont un rôle prépondérant à jouer.

2. Projets & soutiens de la Commune pour ses commerces.



La Commune de Woluwe-Saint-Pierre rejoint #MaZone et permet ainsi à ses commerçant.e.s de bénéficier de la plateforme de vente en ligne de proximité avec livraison à vélo. 5 commerçants wolusanpétrusiens l'ont déjà rejoint, gratuitement.

Envie de les rejoindre ?

Contactez MaZone@groupeone.be

Plus d'infos sur le projet via

<https://www.facebook.com/MaZoneBE>



Nous avons le plaisir de vous annoncer la 13ème édition de l'exposition itinérante réunissant artistes et commerçants de la commune de Woluwe-Saint-Pierre, connue précédemment sous le nom d'Art en vitrine. Cette édition est placée sous le signe du renouveau avec la création d'un nouveau nom: "KL!NK". Un nom innovant, percutant et dynamique pour donner un nouveau souffle au concept.

[En Savoir plus...](#)

3. Projets & soutiens des partenaires pour les commerces.

- **Appel à projets "Local & Together"**

La Région de Bruxelles-Capitale lance un nouvel appel à projets (aide financière allant de 5000 € jusqu'à 60000 €) pour soutenir les dynamiques commerciales locales et renforcer un tissu commercial de proximité. Il vise la mise en place de projets collectifs portés par des associations de commerçants et d'autres acteurs locaux, dans un quartier commercial délimité. Introduisez votre projet au plus tard le 23 août.

Si vous êtes intéressé et que vous avez de bonnes idées à introduire pour cet appel à projet parlez-en aux représentants de l'association des commerçants de votre quartier, seule autorité à pouvoir introduire officiellement tout dossier d'appel à projet « local & Together » et ce, au plus tard le 23 août 2020.

[En savoir plus...](#)

- **L'appel à projets « Horeca et commerces alimentaires bruxellois zéro déchet » est lancé**

Soutenir les HoReCa et les commerces alimentaires qui souhaitent initier des pratiques zéro déchet, tel est l'objectif de cet appel à projet. Les lauréats profiteront d'un soutien financier de 2.500 à 15.000 euros, ainsi que d'un accompagnement. Introduisez votre projet avant le 20 septembre

[En savoir plus...](#)

- **Du matériel événementiel pour les terrasses des cafés et restaurants bruxellois**

Ce dispositif de location de matériel public non utilisé est un coup de pouce pour ceux qui ne souhaitent pas investir dans du mobilier à usage unique. Les cafetiers et restaurateurs bruxellois pourront donc louer des tables et des chaises à des prix préférentiels à l'asbl Rock the City jusqu'à la fin du mois de septembre.

[En savoir plus...](#)

Le **Service Vie économique locale** de la commune reste à votre disposition pour répondre à vos questions, vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner dans les différentes phases de déconfinement. Vous pouvez les joindre au 02.773.07.82 ou via e-mail (nstevens@woluwe1150.be).

Nous restons aux côtés de tous les commerçants, entrepreneurs, indépendants et maraîchers tout au long de ce long processus de déconfinement et pour travailler, ensemble, à la relance du secteur économique.

Prenez soin de vous et de vos proches.



Antoine BERTRAND
Echevin

Antoine BERTRAND

Echevin de la Vie économique local